Le Grain de Sel du vendredi

ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Vendredi 8 décembre 2023 - N°461

Le Comité de France Galop : 4 ans pour (re) construire

par Hubert Tassin – Président des P.P

Les dernières étapes du processus électoral ont eu lieu afin de compléter la composition du Comité de France Galop pour une nouvelle mandature de 4 ans particulièrement importante dans un contexte économique et financier compliqué. Pour peu qu'on veuille bien le consulter plus souvent qu'autrefois, le Comité aura à traiter de sujets essentiels dans une ambiance qui, passées les turpitudes électorales et les excès de certains, devra retrouver la sérénité nécessaire pour travailler et construire. C'est en tous cas l'esprit avec lequel les PP abordent cette nouvelle page.

Un nouveau Comité pour une nouvelle façon de fonctionner

Les trois candidats en lice – MM. de Bourgoing, Détré et de Saint-Seine- l'ont dit : le Comité de France Galop devra être plus participatif, ses membres doivent avoir plus souvent l'occasion de s'exprimer et de s'engager. Une évolution hautement souhaitable mais qui ne se résume pas par des textes, des statuts, des règlements intérieurs. C'est surtout une question de dynamique personnelle des 56 membres du Comité et avec eux, des associations représentatives.

A chaque fois que j'ai siégé dans un Comité (et au Conseil d'Administration), j'ai consacré du temps et de l'énergie à proposer, à innover, à faire avancer concrètement les projets, à lancer des débats. Bien entendu, j'ai aussi fait le service minimum : étude approfondie des dossiers envoyés en amont, préparation des arguments pour nourrir mes interventions, instruction complémentaire sur les sujets, y compris grâce à la disponibilité des équipes de France Galop. Je suis intervenu à chaque réunion et les comptes rendus peuvent en témoigner.

A quoi bon venir siéger si ce n'est pour ne jamais exprimer un point de vue ? Des points de vue pas toujours suivis d'effets, des suggestions pas toujours partagées mais chaque intervention permet d'enrichir un débat. Le Comité 2024 est désormais riche d'une vingtaine de nouveaux venus : autant de regards nouveaux, d'idées différentes qui doivent venir apporter des plus-values tangibles. Et si, comme les promesses électorales des candidats à la présidence le laissent espérer, le Conseil d'Administration s'appuiera sur le Comité, les propositions concrètes et les sujets novateurs vont être légion, les débats promettent d'être vivants, contradictoires, et donc constructifs.

Confisquer le débat au profit de la technostructure qui a si souvent imposé sa vérité via le Conseil d'Administration est une tendance naturelle. Mais pour qu'elle ne s'impose pas, c'est à chaque membre des instances d'être présent : la société mère n'est pas une entreprise, mais une association. Ses membres ne doivent jamais être des actionnaires passifs et ne doivent pas se cantonner à un (petit) rôle de conseil de surveillance. Ils sont là pour diriger.

Le Grain de Sel du vendredi
ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 · Fax 01 46 21 80 85 · associationpp@yahoo.fr · www.lespp.fr

Rassembler

Les candidats l'ont déclaré, car c'est un point de passage obligé pour être élu : vouloir dépasser les clivages des élections pour rassembler au-delà des situations si différentes des acteurs des courses. Il faut traduire cette évidence dans les actes. Un candidat – Louis de Bourgoing - avait fait du rassemblement le point d'accroche de son interview dans *Paris-Turf*. Cette priorité est juste. Mais rassembler ce n'est pas faire taire les opinions divergentes pour aboutir à une voie moyenne, à un consensus mou, au contraire. Les PP ont été des agitateurs d'idées. Cela a pu agacer mais notre objectif était d'alimenter les débats, d'explorer les voies différentes pour – finalement – faire des choix. Pour enfin reprendre beaucoup des propositions jugées disruptives au départ. Les élections ont été l'occasion d'opposer des visions différentes, contradictoires dans des conditions vives et dérapant parfois de façon contestable. Tous réunis autour de la même table, seul l'intérêt général devra guider chaque membre du Comité.

Le rôle des membres élus du Comité est aussi de faire le lien dans les deux sens entre France Galop et les acteurs des courses. Les élus et leurs associations, les représentants des provinces, ceux siégeant au nom de l'intérêt général doivent communiquer, doivent s'exprimer, doivent aussi rendre des comptes sur les positions qu'ils expriment et les votes qui les traduisent. C'est dans cet esprit que nous avons imaginé le *Grain de Sel* et que nous avons publié un peu plus de 460 numéros adressés très au-delà des membres de l'Association PP. Si on veut retrouver une participation plus forte aux élections du Galop, cette transparence, associée au respect des promesses électorales, est nécessaire.

L'Association PP définira bientôt sa stratégie pour les années qui viennent. Sans préjuger de ce que seront nos nouveaux outils de communication, j'exprime le souhait qu'ils concourent à toujours plus de transparence et de circulation de l'information.

Des sujets nombreux et stratégiques

Si le pouvoir de décision est largement attribué par les statuts de France Galop à son Conseil d'Administration, le Comité peut être -et doit être – le lieu de tous les débats stratégiques. Ainsi, le budget est préparé et voté par le Conseil mais le vote est précédé d'un débat au Comité qui doit donner son avis. C'est évidemment essentiel parce que c'est là que vont se déterminer les grands axes de la politique de la croissance qui doit redevenir la priorité. C'est donc là que l'ambition des projets se déterminera.

La semaine dernière j'ai eu l'occasion de regretter que l'impératif de la reconstitution des allocations ne soit pas assez souligné par les candidats et qu'ils aient eu un peu de mal – à des degrés divers – à s'engager sur des projections chiffrées et sur leur financement. Cela m'a attiré bien des commentaires mais je reste convaincu que les allocations sont non seulement le but de tout l'écosystème, mais, aussi, l'indispensable carburant qui conditionnera tous les autres sujets : l'élevage, le recrutement de nouveau propriétaires, la chasse aux courses creuses, le développement du maillage territorial…Et c'est parce que nous aurons une stratégie de croissance claire que nous pourrons discuter avec l'État d'un accord de partenariat gagnant-gagnant. Nos interlocuteurs au sein des ministères savent bien que le budget de l'État sera le premier bénéficiaire d'une politique de relance et de croissance.

C'est ce débat stratégique que le prochain Comité devra avoir dès les premiers mois de la mandature qui s'ouvre. *Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à* associationpp@pp.fr